Conseil des droits de l’homme

40e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Timor-Leste**

Genève, le 27 janvier 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Timor-Leste et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national. Nous souhaiterions concentrer notre intervention sur les deux points suivants :

1. La Suisse félicite le Timor-Leste pour le protocole d’accord en matière de prévention de la torture signé par le Ministère de la justice, le Bureau de la Provedor pour les droits de l’homme et la justice et l’Association pour la prévention de la torture. La Suisse encourage les partenaires à poursuivre leur coopération et **recommande au Timor-Leste de développer une feuille de route nationale pour la prévention de la torture**.
2. S’agissant de l’éducation, la Suisse note une augmentation des besoins, due à une population jeune croissante, ainsi qu’une inadéquation fréquente des services et infrastructures. La qualité de l’enseignement déterminera la capacité des jeunes à faire face aux défis du futur. Ainsi, **la Suisse recommande au Timor-Leste d’augmenter le pourcentage du budget national dédié à l’éducation, en conformité avec l’objectif de développement durable 4.**

Je vous remercie.